

ne volonté. Le cinéma suggestif, impudent, corrupteur est la première maison à fermer. C'est l'antichambre du tripot et des maisons de désordre.

Les jeunes filles vont d'abord là, perdre leur pudeur, gardienne de leur vertu, et quand elles ne savent plus rougir et qu'elles se sont dit que la faute est possible, elles sont alors les victimes toutes prêtes de celui qui de son côté, et souvent à leurs côtés, a appris à séduire. Et les rendez-vous se multiplient, et les maladies se développent.

Faisons d'abord respecter les élémentaires lois de la morale dans le théâtre et le cinéma — si on ne veut pas le fermer. Enseignons la pratique de la vertu, d'une vertu éclairée, si l'on veut, mais éclairée par qui de droit. Les enseignements que peut donner le théâtre éducateur en matière de morale et d'hygiène, concrétisés dans un drame quelconque, offrent encore, à notre avis, de nombreux dangers. On veut donner de la lumière mais l'on peut oublier que trop de lumière éblouit et que plus d'un papillon vient s'y brûler les ailes.

Nos grand'mères et nos mères furent vertueuses et surent accomplir héroïquement leur devoir. Leur esprit et leur coeur ne s'étaient pas empoisonnés dans les théâtres; une austère vertu, avec une pudeur dont leurs filles n'héritèrent qu'à demi, furent leur protection à travers la vie. Elles étaient moins renseignées à vingt ans, au moment même de leur mariage, que des fillettes de quinze ans aujourd'hui. Cependant leur valeur morale était fort au dessus de celle de la génération actuelle, et les campagnes antivénériennes n'étaient pas nécessaires. Mais depuis leur temps le cinéma a progressé et les actrices sont aujourd'hui des personnages que l'on reçoit officiellement. On leur donne les clefs des villes. C'est officiellement introduire l'ennemi dans la place. *Caveant consules, ne quid detrimenti respublica capiat!*

fr. P.-M. GAUDRAULT, O. P.

Ottawa, 13 novembre 1920.